

Regards critiques sur la protection de l'enfance en République démocratique du Congo

Camille Maubert • PhD candidate in international development
at the University of Edinburgh (Scotland)

À la lumière d'un programme de prévention de la violence mis en place pour des enfants et des jeunes, l'auteur rebat les cartes des traditionnelles notions de victimation et de vulnérabilité. L'agentivité et la capacité d'initiative sont valorisées pour sortir les enfants de catégories qui, paradoxalement, peuvent en faire de « mauvaises victimes ».

Depuis son apparition dans les années 1980 et son affirmation dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989, le principe de participation a été largement accepté comme un élément essentiel des interventions humanitaires et des actions de développement. Il fait partie des Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire¹ qui définissent les principes opérationnels de base des acteurs de l'aide humanitaire s'occupant de la protection de l'enfance dans le monde. Cette attention portée à la participation des enfants est liée à une modification de la réflexion politique qui est passée d'une définition des enfants comme des bénéficiaires vulnérables ayant besoin de l'aide de leur famille et de l'État, à une définition des enfants comme sujets de droit capables de participer activement à la société et de transformer leur environnement.

Contextualiser l'enfance

Bien que la notion de participation et les notions associées d'agentivité et de voix aient été intégrées au discours politique humanitaire dominant, les perspectives opérationnelles concernant les enfants restent manifestement centrées sur les notions de vulnérabilité et de victimation. À partir du contexte de la République démocratique du Congo (RDC), cet article analyse deux hypothèses qui perdurent sur les enfants : « les enfants sont fondamentalement vulnérables » et « les enfants sont des victimes innocentes ayant besoin de protection » ; il identifie les problèmes liés à leur utilisation non critique dans le cadre des interventions humanitaires. Il démontre qu'en tant que cadres intellectuels, les notions de vulnérabilité et de victimation ne suffisent pas pour comprendre les réalités complexes vécues par les enfants dans les situations de conflit, et propose une vision plus contextualisée de l'enfance.

L'article s'appuie sur la littérature relative au développement international et à la prévention de la violence, ainsi que sur l'expérience de l'auteur dans son travail d'observation au sein de l'organisation non gouvernementale (ONG) congolaise Ghovodi (Groupe des hommes voués au développement intercommunautaire), une organisation qui travaille à intégrer des enfants et des jeunes (entre 14 et 25 ans) à un programme de prévention de la violence. La démarche Washindi (« victorieuse ») de Ghovodi, fondée sur l'agentivité des enfants, vient contredire la définition

¹ Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire*, 2012, réédités en 2019, https://alliancecpha.org/en/system/tdf/library/attachments/2019_cpms - fr - pdf.pdf?file=1&type=node&id=35238

HUMANITARIAN ALTERNATIVES

dominante des enfants comme des victimes passives du conflit et de la pauvreté et permet d'appréhender la manière dont ils peuvent participer à leur propre protection. Les données récoltées sont le fruit de douze mois d'observation participante aux activités de l'ONG pendant toute la durée du programme, et de l'analyse des documents didactiques du projet (base de référence, données finales, analyse d'impact) et des transcriptions de quarante-huit groupes de discussion organisés avec les enfants et les jeunes. Ces groupes de discussion sont au cœur du programme Washindi, qui comprend six semaines d'échanges pour les filles, huit semaines pour les garçons et deux semaines de séances mixtes.

Hypothèse n° 1 : les enfants sont fondamentalement vulnérables

Les enfants représentent le paradigme de la vulnérabilité. Ils sont considérés comme fragiles, précaires et dépendants des adultes pour leur survie et leur éducation. Les jeunes enfants et les filles sont les catégories d'enfants qui sont souvent considérées comme fondamentalement vulnérables (quelles que soient les structures sociales qui génèrent leur vulnérabilité). Cette caractérisation des enfants comme déficients, c'est-à-dire comme manquant de compétences, d'autonomie et de jugement, est basée sur une compréhension des enfants comme étant des adultes en devenir. En tant que tels, les enfants sont placés sous la tutelle de diverses institutions (la famille, l'école, parfois l'église) qui ont la responsabilité de prendre soin d'eux et de les protéger jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte.

Il est nécessaire d'étudier de façon critique ce qui est un état de vulnérabilité par défaut, fondé sur des critères biologiques, physiques ou ontologiques. Tal Piterbraut-Merx² affirme que l'idée que les enfants sont vulnérables « par nature » est essentialiste et masque la diversité des expériences vécues par les enfants. Le concept d'« enfance » englobe des états divers, du nouveau-né jusqu'à l'adolescent, de l'orphelin au chef de famille et à la fille-mère, et selon les contextes, il n'est pas toujours facile d'identifier la limite entre l'enfance et l'âge adulte. En RDC, la définition d'un enfant a été tour à tour « une personne de moins de 2 ans », « une personne de moins de 12 ans », ou « une personne qui n'est pas mariée ».

Ces définitions de l'enfance varient aussi en fonction du genre. Un garçon qui vit en RDC « atteint la condition d'homme » du point de vue sociétal lorsqu'il remplit un certain nombre de critères tels que l'initiation, le mariage ou le fait d'être propriétaire d'une terre. Une fille « devient une femme » lorsqu'elle donne naissance à des enfants, quel que soit son âge. À l'inverse, une jeune femme de plus de 18 ans qui n'a pas d'enfants peut ne pas être considérée comme une adulte, et l'accès à certains espaces de femmes peut lui être refusé. Dans ce contexte, l'enfance et l'âge adulte ne sont pas seulement des étapes de la vie, mais aussi des positions sociales liées à un statut matériel et symbolique. Lorsqu'ils sont face à des enfants, les travailleurs humanitaires ne devraient pas se limiter aux définitions que l'on trouve dans les normes juridiques internationales³, mais plutôt s'efforcer de comprendre la construction historique, sociale et culturelle du statut d'« enfant ». Comme Gill Valentine le souligne :

² Tal Piterbraut-Merx, « Enfance et vulnérabilité. Ce que la politisation de l'enfance fait au concept de vulnérabilité », *Éducation et Socialisation - Les Cahiers du CERFEE*, n° 57, 2020, <https://journals.openedition.org/edso/12317>

³ Dans la Convention internationale des droits de l'enfant (1989), « un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. » (Art. 1). Cette définition est à l'origine de normes internationales qui en découlent, notamment la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990).

HUMANITARIAN ALTERNATIVES

« L'expérience de l'enfance n'a jamais été universelle ; au contraire, ce que signifie avoir un âge spécifique croise d'autres identités, de sorte que l'expérience de la pauvreté, du handicap, de la maladie, le fait d'être orphelin, d'être pris en charge par les services sociaux, ou de devoir s'occuper d'un parent malade privent tous de nombreux enfants de ce temps idéalisé d'innocence et de dépendance⁴ ».

Dans des contextes tels que des situations de conflit, dans lesquelles de nombreux enfants sont exposés à des facteurs de risque multiples, il est prudent de questionner l'utilité du concept de vulnérabilité en tant qu'outil pour orienter les interventions. Des approches relativement récentes du développement international ont interrogé l'attention portée par les acteurs humanitaires aux cas les plus vulnérables, qui conduit à négliger les capacités des enfants à faire face et à faire preuve de résilience⁵.

Ces approches, qui s'appuient sur la CIDE, « sont passées d'une perspective qui considère les enfants comme les objets des actions d'autres personnes à une perspective qui les considère comme des sujets ou des agents à part entière⁶ ». En définissant les enfants et les jeunes comme des **sujets** et non pas des objets (de l'aide qui leur est apportée), cette perspective déplace le **locus** de la vulnérabilité pour le faire passer d'une caractéristique inhérente au statut des enfants à un facteur situé dans monde extérieur⁷. Elle reconnaît aussi la complexité des expériences vécues par les enfants et les stratégies qu'ils mettent en place pour garantir leur survie et celle de leurs familles.

Bien que ces stratégies d'adaptation ne fassent souvent pas partie de ce qui est considéré comme des activités appropriées pour des enfants (par exemple les rapports sexuels transactionnels et le travail pénible), elles témoignent des choix faits par les enfants lorsqu'ils sont confrontés à des circonstances contraignantes. Natascha Klocker définit cela comme une « agentivité étroite », qui correspond aux « décisions et [aux] actions quotidiennes qui sont réalisées dans des contextes extrêmement restrictifs, caractérisés par un faible nombre d'alternatives viables⁸ ». Un tel concept, tout en reconnaissant les conditions extrêmes d'adversité dans lesquelles se trouvent les enfants, permet de nuancer l'hypothèse selon laquelle les enfants sont des victimes passives de leur environnement. Comme Cecilie Lanken Verma⁹ l'affirme dans son étude des enfants soldats en Ouganda, l'hypothèse selon laquelle tous les enfants soldats avaient été kidnappés, et donc étaient des victimes involontaires des chefs de guerre, occulte le choix fait par certains jeunes de rejoindre des groupes armés par esprit de revanche, pour échapper à la pauvreté ou à des familles violentes. Le fait d'ignorer ces motivations peut avoir des conséquences négatives lorsque les actions de réinsertion se basent sur l'intérêt supérieur (supposé) de l'enfant, et donc ne permettent pas d'expliquer les taux de réenrôlement.

⁴ Gill Valentine, "Angels and devils: moral landscapes of childhood", *Environmental and Planning D: Society and Space*, vol. 14, no. 5, 1996, pp. 581–599, cité dans Liisa Malkki, "Children, humanity, and the infantilization of peace", in Ilana Feldman and Miriam Tickin (eds.), *In the Name of Humanity: The Government of Threat and Care*, Duke University Press, 2010, pp. 58–85.

⁵ Mats Utas, *Sweet Battlefields: Youth and the Liberian Civil War*, thèse de doctorat d'anthropologie culturelle, Uppsala University, 2003, <https://uu.diva-portal.org/smash/get/diva2:163000/FULLTEXT01.pdf>

⁶ Sarah C. White and Shyamol A. Choudhury, "The politics of child participation in international development: the dilemma of agency", *The European Journal of Development Research*, vol. 19, no. 4, December 2007, pp. 529–550.

⁷ Claudia Seymour, "Ambiguous agencies: coping and survival in eastern Democratic Republic of Congo", *Children's Geographies*, vol. 10, no. 4, October 2012, pp. 373–384.

⁸ Natascha Klocker, "An example of 'thin' agency: child domestic workers in Tanzania", in Ruth Panelli, Samantha Punch and Elsbeth Robson (eds.), *Global Perspectives on Rural Childhood and Youth: Young Rural Lives*, Routledge, 2007, pp. 83–94.

⁹ Cecilie Lanken Verma, "Truths out of place: homecoming, intervention, and story-making in war-torn northern Uganda", *Children's Geographies*, vol. 10, no. 4, October 2012, pp. 441–455. Voir également Tim Molyneux, "It is time to end the child soldier stereotype", *The New Humanitarian*, 9 February 2018, <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2018/02/09/child-soldier-stereotype-time-rehabilitation-conflict>

Cette idée de la vulnérabilité de l'enfant, bien qu'utilisée par des acteurs bien intentionnés, peut être néfaste et finalement nuire aux programmes dont l'objectif est de protéger le bien-être des enfants. S'ils se basent sur une hypothèse générale de vulnérabilité et de victimation passive, les acteurs humanitaires risquent de négliger des tendances et des dynamiques de pouvoir plus larges qui ont un impact sur la vie des enfants.

Parmi les institutions consacrées à la protection des enfants, la famille est souvent considérée comme essentielle pour un développement sain et réussi¹⁰. Le foyer familial est pensé comme un espace de soins, de sécurité et d'épanouissement au sein duquel l'intérêt supérieur de l'enfant est la priorité. Cependant, cela ne correspond pas à la réalité de nombreuses familles. Dans le cadre de mes propres recherches réalisées dans la ville de Goma (RDC), 23 % des filles et 36 % des garçons ont déclaré avoir été confrontés à différentes formes de violence dans leur foyer. Cela inclut des violences physiques, psychologiques et émotionnelles, une surcharge de travail, la privation de ressources, des discriminations, etc. L'espace familial ne doit pas être considéré par défaut comme permettant de fournir une stabilité et des outils pour faire face à des situations difficiles alors qu'il peut, au contraire, être un environnement néfaste¹¹. En présentant les enfants comme des êtres vulnérables, certains diraient¹² que nous les réduisons à un état d'impuissance, en remettant la responsabilité de leur protection aux mains d'adultes qui ne sont pas forcément des personnes fiables pour s'occuper d'eux.

L'image de « l'enfant vulnérable » et celle du « parent protecteur » doivent être étudiées de manière critique, et les relations de pouvoir inscrites dans la relation doivent être rendues visibles. En effet, sans le remettre entièrement en cause en tant que cadre d'analyse, le concept de vulnérabilité devrait être complété par une compréhension plus contextualisée des expériences et de l'agentivité des enfants. Ne pas le faire peut conduire à renforcer ou créer involontairement de la vulnérabilité.

Hypothèse n° 2 : les enfants sont des victimes innocentes ayant besoin de protection

Le discours sur la vulnérabilité inhérente des enfants est souvent accompagné par celui sur leur innocence et leur condition de victime. En les définissant comme vulnérables, nous encourageons une vision des enfants selon laquelle ils sont des victimes impuissantes, dépourvues d'agentivité¹³. Ce concept de l'enfant victime influe fortement sur les priorités choisies dans les programmes humanitaires de protection de l'enfance. Les campagnes de collecte de fonds mettent en avant des histoires standardisées d'enfants soldats enlevés, d'enfants réfugiés non accompagnés et d'enfants malnutris, et elles font la promotion du rôle d'institutions bienveillantes. Les supports de communication des organisations internationales et des ONG mettent l'accent sur les actions ciblant les enfants les plus visiblement vulnérables, innocents et en souffrance, et les programmes de réintégration de ces enfants dans une enfance « normale ». Même si ce type de **storytelling** portant sur des enfants victimes de conflits est simplifié et dramatisé pour susciter la sympathie et les dons, ils alimentent aussi les récits et les programmes de la société civile internationale, ce qui contribue indirectement à la définition des réponses et des priorités humanitaires¹⁴.

¹⁰ Tal Piterbraut-Merx, « Enfance et vulnérabilité... », art. cit., p. 57.

¹¹ Claudia Seymour, "Ambiguous agencies...", art. cit.

¹² Liam Cairns and John Davis, "Setting the agenda: social inclusion, children and young people", *Children & Society*, vol. 18, 2004, pp. 103–104, <https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/1247.pdf>

¹³ Marie Garrau, *Politiques de la vulnérabilité*, CNRS, 2018.

¹⁴ Karen Wells, "Child saving or child rights", *Journal of Children and Media*, vol. 2, no. 3, October 2008, pp. 235–250.

L'urgence souvent invoquée de sauver des enfants est fondée sur un impératif moral qui définit les enfants comme « purs », et l'enfance comme une étape sacrée et pas encore pervertie de la vie. Dans son analyse des modes de représentation humanitaires, Liisa Malkki démontre que les enfants tendent à être présentés comme des êtres apolitiques qui ne sont pas encore impliqués dans l'histoire ou la politique, comme des êtres qui ne sont « pas corrompus », donc innocents et dignes de recevoir un traitement spécifique¹⁵.

L'imaginaire de l'enfant innocent qui a besoin d'être sauvé est aussi néfaste en ce qu'il crée une hiérarchie dans la vulnérabilité, dans laquelle seuls les enfants qui correspondent à l'image de l'enfant victime peuvent bénéficier de l'aide humanitaire. Par exemple, alors que les mariages d'enfants apparaissent au premier plan des campagnes mondiales, les projets d'aide aux jeunes femmes qui pratiquent (volontairement) le sexe transactionnel sont rares. Selon Lorenzo Bordonaro et Ruth Payne¹⁶, les enfants qui ont des comportements à risque sont moins susceptibles de recevoir de l'aide, car leur comportement ne correspond pas aux attentes normatives portant sur ce que les enfants devraient faire et les espaces qu'ils devraient habiter.

Les enfants des rues, les enfants en conflit avec la loi et les enfants prostitués sont vulnérables, mais ils déploient une agentivité qui vient de la nécessité de survivre en dehors des institutions habituelles. Cependant, en faisant cela, ils sont identifiés dans le discours public comme des problèmes à gérer plutôt que comme des jeunes ayant besoin d'aide¹⁷. Cela soulève la question des cadres normatifs omniprésents dans les interventions humanitaires, ainsi que la question de savoir si l'on fait une distinction (sans le dire) entre une « bonne agentivité » et une « mauvaise agentivité » déployée par les enfants, pour distinguer ceux qui sont davantage dignes de recevoir de l'aide.

L'idéal de l'enfant innocent doit aussi être examiné de façon critique dans le contexte des programmes de prévention des violences. Alors qu'un grand nombre d'enfants sont victimes de violences, chez eux ou à l'extérieur de chez eux, ils contribuent aussi au cycle de la violence qui les affecte. En effet, un nombre considérable d'études¹⁸ montre comment les normes sociales sont perpétuées par le biais de la socialisation des enfants, ce qui conduit à la reproduction d'attitudes et de comportements néfastes. Mes propres recherches à Goma montrent que certains enfants et certains jeunes ont des croyances négatives qui favorisent la violence liée au genre et les discriminations sur le genre.

Cela inclut par exemple des croyances sur la supériorité (et l'impunité) des garçons par rapport aux filles, croyances que l'on retrouve dans cet entretien avec un adolescent : « Mes sœurs ne peuvent rien dire en ma présence parce que mon père dit que je suis le chef » (un garçon de 15 ans, à Goma). Les garçons ont aussi des attitudes qui encouragent la violence : « Ce n'est pas un problème de battre sa femme si elle vous manque de respect, elle a l'habitude » (un garçon de 17 ans, à Goma). Une fille a expliqué que lorsqu'elle demande à son frère de l'aider à faire les tâches ménagères, il la frappe et lui dit qu'elle est impolie de lui demander une chose pareille (groupe de discussion avec des jeunes femmes de moins de 25 ans, à Goma).

Bien qu'elles soient moins nombreuses, certaines filles souscrivent activement à des normes qui les affectent de façon négative, par exemple en blâmant les victimes de violences sexuelles pour leurs tenues provocantes. Certains parents sont confrontés à des sanctions sociales (souvent des insultes)

¹⁵ Liisa Malkki, "Children, humanity...", *op. cit.*

¹⁶ Lorenzo I. Bordonaro and Ruth Payne, "Ambiguous agency: critical perspectives on social interventions with children and youth in Africa", *Children's Geographies*, vol. 10, no. 4, October 2012, pp. 365–372.

¹⁷ Heather Montgomery, *Modern Babylon? Prostituting Children in Thailand*, Berghahn Books, 2001.

¹⁸ Bronwynne Anderson, "'Coloured' boys talk: constructing heterosexual masculinities in a working class high school context", *Journal of Psychology in Africa*, vol. 20, no. 4, January 2010, pp. 635–646.

de la part de leurs enfants lorsqu'ils adoptent des comportements qui ne sont pas conformes à la norme. Des pères sont moqués par leurs fils lorsqu'ils font un travail de femme, et une femme a raconté qu'elle avait peur de dénoncer les violences commises par son mari : « Mon mari me bat tous les jours, mais si je le dénonce [à la police], mes enfants m'attaqueront » (groupe de discussion avec des femmes d'âges divers, à Goma).

La protection des enfants ne peut pas être envisagée avec succès par le seul prisme de l'enfant innocent et victime. La complexité du contexte social et culturel et le rôle joué par les enfants en tant qu'acteurs sociaux dans ce contexte doivent être pris en compte pour élaborer des interventions de protection de l'enfance. Les enfants participent à tous les aspects de la vie, que ce soit dans la famille, dans la communauté ou en situation de guerre¹⁹. C'est pourquoi la cible des interventions humanitaires peut être élargie de façon précieuse pour inclure non seulement les catégories d'enfants les plus vulnérables (« les bonnes victimes »), mais aussi les enfants qui utilisent leur « mauvaise agentivité » pour survivre et ceux qui soutiennent des normes néfastes.

La participation des enfants à la protection contre les violences sexuelles liées au genre

Dans l'est de la RDC, le discours humanitaire sur les enfants est encore centré sur la vulnérabilité et la victimation, des catégories qui sont souvent utilisées sans regard critique. Cet article a mis en lumière les représentations de l'enfance sur lesquelles sont basés ces concepts, et les difficultés potentielles auxquelles des interventions de protection de l'enfance peuvent faire face si elles ne sont pas contextualisées.

Considérer les enfants comme vulnérables par nature renforce l'idée que c'est l'enfant qu'il faut cibler plutôt que l'environnement dans lequel il/elle vit pour le transformer²⁰. Certaines approches reconnaissent le fait que, mis à part des facteurs structurels comme la pauvreté et les conflits, la principale source de vulnérabilité des enfants, ce sont les relations interpersonnelles violentes, souvent dans la famille. En s'appuyant sur l'agentivité et la résilience démontrées par les enfants, on peut mettre en place des stratégies pour renforcer les facteurs de protection, tels que les attitudes de refus de la violence, les relations de soutien et le lien parental²¹. L'approche Washindi de Ghovodi sur la participation des enfants au changement des normes est une intervention de ce type.

L'approche Washindi reconnaît que, dans un contexte comme celui de la RDC, tous les enfants sont vulnérables à la violence. Par conséquent, au lieu de se concentrer sur des catégories de vulnérabilités et de victimes, elle s'appuie sur une démarche fondée sur les droits. Cette démarche souligne l'agentivité des enfants en tant que détenteurs de droits et leur capacité à influencer leur environnement afin d'accéder à ces droits. Les participants au programme incluent des victimes de violences sexuelles, d'anciens enfants soldats, des enfants qui ont abandonné l'école et des enfants de familles pauvres ou monoparentales, mais aussi des élèves du secondaire et des enfants qui n'ont pas été directement confrontés à des violences.

¹⁹ UNICEF, *The State of the world's children 2003: Meaningful child participation from every region of the world*, November 2003, <https://www.unicef.org/media/84791/file/SOWC-2003.pdf>

²⁰ Kirrily Pells, "Rights are everything we don't have": clashing conceptions of vulnerability and agency in the daily lives of Rwandan children and youth", *Children's Geographies*, vol. 10, no. 4, October 2012, pp. 427–440.

²¹ Anna Gavine, Stephen MacGillivray and Damien J. Williams, "Universal community based social development interventions for preventing community violence by young people 12 to 18 years of age", *Cochrane Database of Systematic Reviews*, no. 1, 2017, art. no. CD011258.

L'hypothèse de départ du projet est que, en tant qu'acteurs sociaux intégrés à la communauté, tous les enfants sont vulnérables et capables de soutenir un changement social en faveur d'un environnement plus protecteur. Les enfants ayant participé aux groupes de discussion ont non seulement appris à connaître leurs droits, mais ils ont maintenant les moyens de les revendiquer et de militer en faveur de changements qui ont du sens pour eux dans leur propre situation individuelle. Ils expriment leur agentivité en questionnant les inégalités en matière de pouvoir dans leurs relations et leurs activités quotidiennes, ce qui leur permet de nouer des relations plus protectrices et de développer leur résilience malgré un contexte extrêmement difficile. En écho à Jason Hart *et al.* qui définissent la participation comme un processus par lequel les enfants peuvent affronter et renverser des pratiques qui les excluent socialement, culturellement et politiquement²², le programme Washindi dépasse les notions idéalisées de ce à quoi l'enfance devrait ressembler, et encourage les enfants à définir les changements qui sont importants et réalisables pour eux.

Traduit de l'anglais par Lucile Guieu

Biographie

Camille Maubert • Camille Maubert termine actuellement un doctorat en développement international à l'Université d'Édimbourg (Écosse). Elle a travaillé pendant un an avec une ONG congolaise (Ghovodi) à Goma, en République démocratique du Congo (RDC), pour documenter le changement social réalisé par le biais d'un programme de prévention des violences et de promotion d'une masculinité positive. Elle s'intéresse à la façon dont les droits liés au genre sont compris, négociés ou font l'objet d'une opposition de la part des hommes, des femmes et des jeunes dans les communautés. Elle est aussi chargée de recherches à l'Institut d'études du développement (*Institute of Development Studies - IDS*) de l'Université du Sussex, où elle met en œuvre le projet intitulé « Nouvelles approches communautaires de la protection humanitaire et de la modération » en RDC. Avant de travailler en RDC, elle a exercé comme professionnelle du développement dans différents pays comme la Colombie, où elle a travaillé à des méthodes communautaires et participatives de formation des jeunes victimes d'exploitation sexuelle pour qu'ils/elles agissent comme agents de prévention parmi leurs pairs, à l'école et chez eux.

Reproduction interdite sans l'accord de la revue Alternatives Humanitaires. Pour citer cet article : Camille Maubert, « Regards critiques sur la protection de l'enfance en République démocratique du Congo », Alternatives Humanitaires, n° 19, mars 2022, p. 46-59,

<https://alternatives-humanitaires.org/fr/2022/03/25/regards-critiques-sur-la-protection-de-lenfance-en-republique-democratique-du-congo/>

ISBN de l'article (PDF) : 978-2-37704-934-9

²² Jason Hart, Jesse Newman and Lisanne Ackermann, *Understanding and evaluating children's participation in development*, Plan International UK, June 2004, https://www.participatorymethods.org/sites/participatorymethods.org/files/children%20changing%20their%20world_hart.pdf